

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- Il n'y a pas de minimum de commande exigé.
- Dès réception de votre commande par Fax , Email ou courrier, vous recevrez un Accusé de Réception confirmant les articles, les quantités voulues, les prix et indiquant les délais au départ de nos ateliers. Dans les 5 jours qui suivent (jours ouvrables) votre commande enregistrée sera lancée.
- Pour la 1<sup>ère</sup> commande uniquement, paiement à la commande par chèque.  
Veillez joindre à votre 1<sup>er</sup> ordre un R.I.B.(relevé d'identité bancaire), le N° SIRET + Code NAF et le N° Intra-Communautaire.
- Le colis ainsi que le transport est payé à réception – par transporteur, ou par La Poste ( Colissimo Recommandé )
- Les prix sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en cours d'année, la T.V.A. actuelle de 19,6 % et les différentes autres taxes...
- Toutes les factures devront être payées sous huit jours à compter de la date de facture.
- Les articles présentés peuvent être de grandeur diminuée, réelle ou grossis selon les nécessités de la mise en page.
- Les notices, catalogues et même les marchandises présentés ne sauraient être considérés comme des offres fermes des modèles de notre fabrication. Nous nous réservons, en effet, d'apporter à tout moment à nos produits les modifications que nous jugerions utiles, sans l'obligation de modifications aux produits du même type précédemment livrés ou en cours de commande.
- Toutes les marchandises restent notre propriété jusqu'à complet paiement du prix. L'acquéreur sera néanmoins responsable des risques de perte et de destruction ; il lui appartient évidemment d'effectuer toutes vérifications, de faire toutes réserves à l'arrivée du matériel et d'exercer s'il y a lieu et dans les délais réglementaires, tout recours contre le transporteur.  
Avant de retourner la marchandise, veuillez nous consulter pour le mode d'acheminement. Les retours en port dû ne seront pas acceptés.
- Pour tout impayé, tout nouvel envoi sera fait contre-remboursement. La créance impayée due comprendra le principal, les frais et le protêt.  
A défaut du paiement à l'échéance, la somme deviendra immédiatement exigible après une simple mise en demeure de payer.
- Les pénalités de retard de paiement : 1,5 fois le taux d'intérêt légal. (Loi 92-1442).
- Tout litige, de quelque nature que ce soit, relatif à nos ventes, sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Montauban. Toute reproduction, même partielle, du présent catalogue est illicite (article L.124.4 du code de la propriété intellectuelle, loi 92-597 du 1<sup>er</sup> Juillet 1992) et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

**ATTENTION :** Nous rappelons que toute expédition, voyage aux risques et périls du destinataire auquel il appartient de faire les réserves d'usage sur le bordereau de transport en cas d'avaries. Pour la garantie de vos droits ces réserves doivent expressément être confirmées par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 48 heures au transporteur, avec une copie à "L'Atelier D'Octave".

Les conditions ci-dessus sont censées être connues de l'acheteur et toute commande de sa part implique leur acceptation.